

**MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ACTION
HUMANITAIRE, DE LA RECONCIALITION
NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

CABINET

**SECRETARIAT TECHNIQUE
DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE**

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU
COMITÉ D'ORIENTATION ET DE SUIVI DU REGISTRE
SOCIAL UNIQUE (COS/RSU)**

Octobre 2023

Le 27 octobre 2023, s'est tenue à l'Hôtel SOPATEL Silmandé la deuxième session ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi du Registre Social Unique (COS/RSU) au compte de l'année 2023.

La rencontre a été présidée par Monsieur Soumèla SAKHO, Directeur de Cabinet, représentant Madame la Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, Présidente du COS/RSU, empêchée, avec à ses côtés Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective représentant du premier Vice-président et le rapporteur, le Secrétaire technique du Registre social unique. Elle a connu la présence effective de la grande majorité des membres statutaires.

Cette session visait à examiner l'état de mise en œuvre de la phase pilote de déploiement du RSU et à se projeter dans la perspective d'un déploiement à l'échelle.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- **la cérémonie d'ouverture ;**
- **le déroulement des travaux ;**
- **les recommandations ;**
- **la cérémonie de clôture.**

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a été marquée par le seul discours d'ouverture de la Présidente du COS / RSU, lu par le Directeur de Cabinet, la photo de famille, la vérification du quorum, la présentation des participants et l'adoption de l'agenda de l'activité.

Dans son allocution, la Présidente a d'emblée témoigné sa reconnaissance à l'ensemble du gouvernement et aux membres statutaires du Comité d'Orientation et les a remerciés pour l'intérêt accordé au RSU et leur disponibilité à l'accompagner.

Après avoir rappelé les orientations stratégiques fixées par le Comité pour l'implémentation du RSU à l'issue de la première session tenue en août 2022, elle a allumé un faisceau rétrospectif sur le chemin déjà parcouru, notamment le déroulement d'une partie de la phase pilote, dont les résultats demeurent fort appréciables.

Aussi, tout en félicitant l'ensemble des acteurs pour le travail abattu, elle les a encouragés à redoubler d'efforts pour la poursuite du processus. Cette session est donc une opportunité pour tirer les leçons des difficultés rencontrées lors du ciblage en milieu rural et dégager des pistes stratégiques pour la réussite du dénombrement en milieu urbain. C'est pourquoi elle a invité les participants à des échanges francs et à la formulation de propositions concrètes.

Après avoir remercié l'ensemble des partenaires techniques et financiers, engagés et mobilisés au sein de la Task Force des PTF, les acteurs issus des départements

ministériels, des institutions, des ONG et des organisations de la société civile, pour leurs précieuses contributions à la construction du RSU, Monsieur le Directeur de Cabinet a, au nom de la Présidente, déclaré ouverte la deuxième session ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi du Registre Social Unique du Burkina Faso.

A la suite du discours d'ouverture, une photo de famille regroupant l'ensemble des participants autour des autorités a été prise, suivie de l'interview du Secrétaire technique du Registre social unique par la presse. La journée s'est poursuivie avec la vérification du quorum. En dehors de quelques absences constatées, le quorum a été jugé suffisant (Cf. liste de présence en annexe) pour la poursuite de la session.

Aussi, le Président de séance a soumis l'agenda de la rencontre pour amendement, qui a été adopté à l'unanimité, ouvrant ainsi les travaux de la session.

II. LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en deux (02) séquences, à savoir la présentation des communications, suivie des échanges.

II.1. Les communications

Le premier exposé, le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la première session de l'année 2022 a été fait par le Secrétaire technique. Trois recommandations avaient été formulées en 2022 à l'endroit du ministère et du ST-RSU.

De la première recommandation adressée au Ministère en charge de la Solidarité qui était de « **faire le plaidoyer pour le financement conséquent du RSU par le budget de l'Etat** », il ressort que 1 015 035 863 FCFA ont été mobilisés par les partenaires, 128 780 000 FCFA par le Budget de l'Etat dont 55 495 000 FCFA en perspective pour les acquisitions de matériel. La difficulté à ce niveau a été le contexte institutionnel marqué par la scission, puis la fusion du ministère ;

« **Etoffer urgément les ressources humaines au niveau du ST/RSU** » était la deuxième recommandation adressée au Ministère en charge de la Solidarité. A ce niveau, il a été relevé qu'en termes de personnel le ST/RSU compte actuellement 22 agents. Ce personnel bien qu'insuffisant permet au ST de remplir au mieux sa mission. En outre il faut noter que la mobilité du personnel constitue la difficulté majeure dans la mise en œuvre de cette recommandation.

Quant au Secrétariat technique du RSU, il lui avait été recommandé **d'actualiser la feuille de route pour l'opérationnalisation du RSU suivant l'approche méthodologique adoptée**. La feuille de route a été actualisée à l'issue de la session d'août 2022. Mais pour des questions pratiques un plan de travail budgétisé annuel (PTBA) a été élaboré en lieu et place et est en cours de mise en œuvre. Comme difficultés rencontrées, on peut noter la non maîtrise des procédures de passation des marchés, la mise en place de l'infrastructure du SIG/RSU et le contexte institutionnel.

Le deuxième intervenant a présenté le plan de communication de la phase pilote du RSU et les outils d'opérationnalisation. Il a indiqué le chemin déjà parcouru, a situé les objectifs de communication de la phase pilote, fait ressortir les acteurs, les cibles, les actions et activités de communication. Par ailleurs, le point des activités déjà menées a été présenté avant de dégager les perspectives à court et moyen termes dont la principale est l'élaboration du plan de communication pour le déploiement à l'échelle d'ici la fin de l'année 2023 ou le premier trimestre 2024.

La troisième communication a décrit la construction du **Système d'Information et de Gestion du Registre social unique (SIG-RSU)**. Elle a notamment abordé la conception d'une plateforme qui a permis d'enregistrer les données collectées des ménages pauvres et vulnérables. A partir de ce dispositif, les ménages éligibles pour les programmes seront filtrés, des statistiques seront produites et les données des ménages seront mises à jour et consolidées.

La quatrième présentation a brossé le bilan à mi-parcours de la phase pilote de déploiement du RSU à travers le ciblage communautaire réalisé par des ONG, la collecte des données par des agences, la gestion des plaintes et réclamations. Elle a dressé les difficultés rencontrées, formulé des suggestions pour une suite sereine de l'opération.

Le cinquième exposé a parlé du Protocole additionnel, outil qui a été élaboré pour faciliter le ciblage dans les zones à forts défis sécuritaire. Il a permis la mise en place des comités départementaux et locaux de ciblage, ainsi que la rencontre de l'ensemble des CVD des localités.

La dernière présentation est le plan pluriannuel de déploiement du RSU à l'échelle. Après avoir situé le contexte de cette phase, elle a défini les critères de choix des provinces à couvrir et déroulé le planning de l'opération.

Les présentations ont suscité des échanges nourris alimentés par un ensemble de questions, de préoccupations, de commentaires et de suggestions.

II.2 Les échanges

En dehors des recommandations du premier COS, pour lesquelles il a été demandé de préciser les taux de mise en œuvre, les points d'intérêt des nombreuses interventions ont surtout porté sur la gestion de la communication par le ST-RSU, la méthodologie de ciblage et l'utilisation des données collectées. Ainsi, on peut noter :

- La nécessité du suivi des activités du plan de communication pour une capitalisation optimale ;
- La nécessité d'animer la page Face book du ST-RSU ;
- La nécessité d'une évaluation du plan intégré de communication de la phase pilote du RSU avant l'élaboration de la stratégie de communication du déploiement à l'échelle ;

- La nécessité d'intégrer le volet financier au bilan du plan de communication et de prendre en compte le suivi ;
- La prise en compte des supports de communication dans l'évaluation de la stratégie de communication ;
- L'utilisation des médias de proximité et du théâtre forum dans le plan de communication pour atteindre les populations cibles ;
- Elaboration d'un plan de communication triennal en lieu et place du plan annuel ;
- L'importance des langues nationales dans le plan de communication ;
- Le lieu d'hébergement de la base de données du RSU et les dispositions prises pour l'intégration effective des données collectées hors réseau dans le SIG RSU ;
- Les difficultés rencontrées dans la mise en place du SIG ;
- La possibilité d'une mutualisation de la base du RSU avec le projet WURI, dans la perspective de la phase à l'échelle ;
- Le rapport entre les critères de pauvreté / vulnérabilité et la localité, le sexe, ainsi que la possibilité de les harmoniser avec les critères nationaux ;
- La prise en compte du genre dans les critères de ciblage ;
- La place du handicap dans les critères de pauvreté ;
- La prise en compte des personnes déplacées internes et des réfugiées dans le processus de ciblage et de fixation des quotas ;
- Les critères d'attribution des quotas par localité et la gestion des quotas des localités déplacées ;
- La méthodologie de calcul du taux d'accessibilité aux localités ;
- La nécessité d'une collecte de rattrapage dans les localités qui n'ont pu être touchées ou ayant connu des déplacements de populations ;
- Le taux des plaintes par localité ;
- La nature des plaintes (plaintes collectives ou individuelles, cas d'exclusion avérés) et leur instance de validation ;
- Le renforcement du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Les résultats de la phase pilote (écart entre la liste initiale et finale) ;
- Le taux de couverture de la phase pilote par rapport au nombre total de communes et de villages initialement prévus.

III. LES RECOMMANDATIONS

Les échanges ont été d'autant plus fructueux qu'ils ont débouché sur cinq recommandations formulées par les membres du Comité d'Orientation et de Suivi :

A l'endroit du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille :

- 1. Renforcer la synergie d'actions pour une meilleure construction du RSU ;**
- 2. Renforcer le dispositif de financement du RSU.**

A l'endroit du Secrétariat technique du Registre social unique :

3. Améliorer le mécanisme de gestion des plantes et réclamations ;
4. Renforcer l'approche de ciblage dans les zones à fort défi sécuritaire ;
5. Partager les résultats des études.

IV. LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA SESSION

Elle a scellé la fin des travaux, de la session par l'intervention du Directeur de Cabinet, président de séance. Celui-ci a, au nom de la Présidente du COS empêchée, félicité l'ensemble des acteurs pour les résultats atteints, malgré les difficultés qui ont jalonné la mise en œuvre de la phase pilote. Résultats qui sont, le fruit de l'abnégation et des efforts conjugués de tous à la tâche.

Il a remercié tous les partenaires pour leur appui au déploiement du RSU et demander davantage de moyen pour la réalisation du plan pluriannuel de la phase à l'échelle. Aussi a-t-il souhaité que chaque représentant fasse un compte rendu fidèle à sa hiérarchie surtout en ce qui concerne les résultats engrangés, mais aussi les attentes pour la suite du processus.

Il a enfin adressé ses félicitations à l'équipe du Secrétariat technique, avant de déclarer close la deuxième session du Comité d'Orientation et de Suivi du RSU, tout en souhaitant un bon retour à chacun dans son foyer ou dans sa structure.

Ouagadougou, le 27 octobre 2023

Le Rapporteur

Moussa OUATTARA
Secrétaire Technique du Registre Social Unique

